



ETA 700 – Introduction à l'éthique appliquée (3 cr.)

Plan de cours – Automne 2014

Mardi (19 h 00 à 22 h 00) - Samedi (9h00 à 16h00)

Local L1-5600

Enseignant : Richard Linteau

Bureau : 12735-3

Téléphone : 450 463- 1835, poste 61663

Courriel : Richard.Linteau@USherbrooke.ca

Moodle : ETA 700 2014 Introduction à l'éthique appliquée

OBJECTIF

- Rédiger un lexique personnel qui permet d'éclairer votre pratique d'un point de vue éthique

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Distinguer les différents sens que prend la notion d'éthique: notions populaires, notions disciplinaires;
- Distinguer les différentes approches philosophiques en éthique;
- Comprendre plus spécifiquement le pragmatisme et le dialogisme qui caractérisent le cadre théorique général du diplôme;
- Distinguer les différents contextes dans lesquels les enjeux éthiques se posent (personnels, organisationnels, professionnels, sociaux);
- Distinguer les différents projets qui animent ceux et celles qui se préoccupent d'éthique;
- Établir des relations entre les cadres conceptuels et les situations vécues.

CONTENU

Comme son nom l'indique, ce cours en est un d'introduction. Il ne s'agit toutefois pas d'un cours d'introduction aux théories éthiques mais plutôt d'un cours d'introduction à l'éthique comme mode de réflexion, d'analyse et d'intervention. C'est donc la « posture éthique de l'agent moral » qui servira de fil conducteur. Poser les questions éthiques dans les milieux professionnels et sociaux demande certainement un vocabulaire spécifique et cohérent: ce cours d'introduction sera centré sur cette question. Plus qu'un simple vocabulaire, il nous faut un véritable lexique articulé, un réseau conceptuel qui permette de refléter les divers aspects éthiques impliqués dans une situation donnée. Celui-ci sera en fait à élaborer par chaque personne, en s'inspirant des divers réseaux conceptuels qui existent. Nous pourrions dire qu'un réseau conceptuel, c'est un ensemble de termes et de concepts les regroupant en série, qui permet de rendre compte des situations et de les problématiser au point de vue éthique. Cette réflexion, qui doit être personnalisée et se développer à partir d'un retour sur des expériences pratiques, doit aussi se nourrir d'un certain nombre de cadres conceptuels déterminés: place du pluralisme en éthique, place du langage et du dialogue comme mode de réflexion et d'intervention éthique, sens du recours aux normes et aux valeurs en situation de décision ou de jugement. Cette réflexion axée sur le langage éthique apparaît comme un préalable pour entrer dans les discussions spécialisées par domaine.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
Cours 1 Mardi 2 septembre	<i>Présentation du cours</i> <i>Pourquoi l'éthique?</i>
Cours 2 Mardi 9 septembre	<i>Les notions populaires en éthique</i>
Cours 3 et 4 Samedi 13 septembre	<i>Les approches disciplinaires en éthique</i>
Cours 5 Mardi 16 septembre	<i>Les cadres philosophiques en éthique</i>
Cours 6 Mardi 23 septembre	<i>Vérité, objectivité, subjectivité et crédibilité</i>
Cours 7 et 8 Samedi 27 septembre	<i>Le dialogisme</i>
Cours 9 Mardi 30 septembre	<i>Contexte et normativité</i>
Cours 10 Mardi 7 octobre	<i>L'intervention</i>
Cours 11 Mardi 14 octobre	<i>Enjeux sociaux et politiques de l'éthique</i>
Cours 12 et 13 Samedi 18 octobre	<i>Synthèse et lexique</i>

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

Conception initiale de l'éthique appliquée	20%	16 septembre
Analyse dans une perspective disciplinaire (travail d'équipe)	20%	13 septembre
Lexique (première version)	20%	7 octobre
Lexique (version finale)	40%	4 novembre

Critères d'évaluation

Clarté: Les idées sont présentées clairement. On n'a pas à deviner ce que vous tentez d'exprimer.

Rigueur: Les liens entre les idées sont rigoureux. On peut facilement suivre le fil de votre pensée.

Pertinence: Le développement des idées est pertinent par rapport aux exigences spécifiques de l'activité.

MATÉRIEL REQUIS

Textes mis en ligne sur le site MOODLE : *ETA 700 2014 Introduction à l'éthique appliquée*

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Bégin, L. (dir.), *L'éthique au travail*, Montréal, Liber, 2009

Boisvert, Y. (dir.), *L'intervention en éthique organisationnelle*, Montréal, Liber, coll. « Éthique publique », 2007

Boisvert, Y., Jutras, M., Legault, G. A. et Marchildon, A. , *Petit manuel d'éthique appliquée à la gestion publique*, Montréal, Liber, coll. « Éthique publique », 2003

Dewey, J., *Reconstruction en philosophie*, dans *Œuvres philosophiques*, J.-P. Cometti (dir.), trad. P. Di Mascio, Pau et Tours, Publications de l'université de Pau, Farrago et Éditions Léo Scheer, 2003

Lacroix A. (dir.), *Éthique appliquée, Éthique engagée, Réflexions sur une notion*, Montréal, Liber, 2006

Lacroix A. (dir.), *Redéployer la raison pratique, Pour une éthique pragmatique*, Montréal, Liber, 2011

Legault, Georges A., *Professionalisme et délibération éthique, Manuel d'aide à la décision responsable*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2001

Létourneau, A, Boisvert, Y. et Lacroix, A., *Les approches québécoises de l'éthique appliquée : Les perspectives générales, Analyse du corpus des auteurs de 1970 à 2000*, Sherbrooke, GGC éditions, 2005

Malherbe, J.-F., *Les crises de l'incertitude, Essais d'éthique critique III*, Montréal, Liber, 2006

Weinstock, Daniel M., *Éthicien*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. «Profession», 2006

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Canto-Sperber, Monique (dir.). 2004. Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale. Paris : Presses universitaires de France. 2 tomes. 2199 p.

Duhamel, André, et Nouredine Mouelhi. 2001. Éthique. Histoire, politique, application. Boucherville: Gaétan Morin Éditeur. 306 p.

Métayer, Michel. 2008. La philosophie éthique. Enjeux et débats actuels, 3e édition. Saint-Laurent, Québec : ERPI. 450 p.

Thiaw-Po-Une, Ludivine. 2006. Questions d'éthique contemporaine. Paris : Éditions Stock. 1216 p.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposée une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études

8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplégat)

Autrement dit : mentionnez vos sources.

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.